



Évaluation des Dégâts et des Besoins de Reconstruction

Session 1 - Introduction aux Concepts Fondamentaux Relatifs aux Dommages et à la Méthodologie d'Évaluation des Besoins

Cette session donne un bref aperçu des concepts liés aux catastrophes: leur nature et cause, leurs phases ou cycle. Elle définit le lien de causalité de l'exposition ou le risque de vulnérabilité dans la mesure où ils sont liés à l'évaluation des dommages et des besoins de reconstruction. La session essaye de créer une compréhension et un lexique communs des termes de base et des concepts qui peuvent être utilisés par les spécialistes des différentes disciplines impliquées dans le processus d'évaluation. Elle introduit la terminologie utilisée dans la méthodologie de l'ECLAC et analyse les éléments de base de la méthodologie d'évaluation des catastrophes, le temps raisonnable de l'évaluation et les processus afférents. Elle présente également l'utilisation potentielle de l'évaluation des dommages et des besoins de reconstruction dans l'élaboration des politiques.

Session 2 - Evaluation de l'Impact des Catastrophes

Les catastrophes ont un impact sur le bien-être des populations, en termes de vies et de blessures qui sont difficiles à quantifier. Dès lors, les évaluations/mesures reposent en majorité sur les dommages socio-économiques et environnementaux qui surviennent suite aux catastrophes naturelles. La perte des actifs et l'impact sur la circulation des biens et services dans la communauté/ le pays /la région varient selon les circonstances locales et le temps, l'ampleur et la durée de la catastrophe. L'estimation/ évaluation de ces effets directs et indirects qui surviennent dans plusieurs secteurs de l'économie et influencent les différentes composantes de la communauté/du pays/de la région doit être faite minutieusement pour éviter une répétition possible dans la quantification. La session résume la méthodologie d'évaluation de l'impact des dommages dans leur ensemble, les effets à court et à moyen terme, sur les principales variables économiques, le fonctionnement des systèmes sociaux et l'environnement.

Session 3 – Prévention et Atténuation : Gestion Post-catastrophe/Post-crise

La réponse après la catastrophe est la gestion d'une crise liée à la sévérité et à la force du désastre et doit conduire à une gestion appropriée pas seulement de la situation critique, mais aussi des efforts de reconstruction. Lorsque la récurrence des événements, en l'espace de cycles courts est certaine, des outils appropriés de prévention et d'atténuation (structurels, organisationnels, financiers) deviennent importants pour éviter que les désastres ne deviennent un lourd fardeau dans le processus de développement. La session passe en revue les mesures appropriées de prévention et d'atténuation qui devraient être envisagées pour réduire le risque d'une future catastrophe.

Étude de cas N° 1 – El Salvador: Les Dégâts du Tremblement de Terre de 2001

Basé sur la méthodologie " ECLAC", le document quantifie les dégâts causés par le tremblement de terre qui a eu lieu au Salvador en 2001. Selon les estimations les dégâts sont de l'ordre de 1,6 milliards de dollars. Les dégâts sont répartis en pertes directes et indirectes, et la répartition sectorielle des pertes est aussi présentée. Les données statistiques révèlent que la plupart des dégâts touchent les infrastructures physiques et l'équipement, suivi d'une augmentation des coûts et une baisse substantielle des revenus dans la prestation de certains services et des pertes dans la production. Selon les calculs, 2/3 de l'ensemble des dégâts ont été supportés par le secteur privé. Cela a des implications sur les spécificités du programme de reconstruction.

Étude de cas N° 2 – Inde : Programme de Rélèvement après le Tremblement de Terre de Gujarat

Peu après le tremblement de terre d'une magnitude de 6,9 qui a secoué Gujarat le 26 janvier 2001, le gouvernement indien a sollicité l'intervention urgente de la Banque Mondiale pour faire face au niveau de destruction sans précédent. La Banque Mondiale et la Banque Asiatique de Développement ont envoyé une équipe d'évaluation sur les lieux du sinistre, et ont produit un rapport conjoint d'évaluation des dégâts et de reconstruction en mars 2001. La méthodologie utilisée pour cette évaluation est similaire à celle de l'ECLAC. Cette étude de cas est basée sur le contenu du résumé de l'évaluation conjointe.

Lectures